

**GRAND
LAC**

COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION

CONSEIL DE COMMUNAUTÉ
Séance du 14 janvier 2020 à 18h30

A Méry – Savoie Hexapôle – Bâtiment l'Agrion

Présents : (T = Titulaire ; S= Suppléant(e) votant.)

1	AIX-LES-BAINS	T	Dominique DORD	
2	AIX-LES-BAINS	T	Christèle ANCIAUX	Départ après la 45 ^{ème} délibération
3	AIX-LES-BAINS	T	Renaud BERETTI	
4	AIX-LES-BAINS	T	Georges BUISSON	Départ après la 47 ^{ème} délibération
5	AIX-LES-BAINS	T	Evelyne FORNER	
6	AIX-LES-BAINS	T	Michel FRUGIER	Pouvoir de Marie-Pierre MONTORO
7	AIX-LES-BAINS	T	Claudie FRAYSSE	
8	AIX-LES-BAINS	T	André GIMENEZ	
9	AIX-LES-BAINS	T	Thibaut GUIGUE	
10	AIX-LES-BAINS	T	Aurore MARGAILLAN	
11	AIX-LES-BAINS	T	Christiane MOLLAR	
12	AIX-LES-BAINS	T	Isabelle MOREAUX-JOUANNET	
13	AIX-LES-BAINS	T	Nicolas VAIRYO	
14	AIX-LES-BAINS	T	Jean-Marc VIAL	
15	LA BIOLLE	T	Fabien COUDURIER	Pouvoir de Blandine BELLANCA
16	BOURDEAU	T	Jean-Marc DRIVET	
17	LE BOURGET DU LAC	T	Marie-Pierre FRANÇOIS	Pouvoir de Corinne CASANOVA
18	LE BOURGET DU LAC	T	Françoise CARON	
19	LE BOURGET DU LAC	T	Pierre HOCHARD	
20	LE BOURGET DU LAC	T	Philippe LANCON	
21	BRISON SAINT INNOCENT	T	Jean-Claude CROZE	Pouvoir de Nicole FALCETTA
22	CHINDRIEUX	T	Marie-Claire BARBIER	Pouvoir de Marina FERRARI
23	DRUMETTAZ-CLARAFOND	T	Nicolas JACQUIER	
24	DRUMETTAZ-CLARAFOND	T	Danièle BEAUX-SPEYSER	
25	ENTRELACS	T	Bernard MARIN	
26	ENTRELACS	T	Yves GRANGE	
27	ENTRELACS	T	Christophe DERIPPE	
28	ENTRELACS	T	Henri GARNIER	
29	GRESY-SUR-AIX	T	Robert CLERC	Pouvoir de Didier FRANÇOIS
30	GRESY-SUR-AIX	T	Colette GILLET	
31	MERY	T	Eudes BOUVIER	
32	MERY	T	Nathalie FONTAINE	
33	LE MONTCEL	T	Jean-Christophe EICHENLAUB	
34	MOUXY	T	Nicolas MARC	
35	ONTEX	T	Jacques CURTILLET	
36	PUGNY-CHATENOD	T	Jean-Guy MASSONNAT	
37	RUFFIEUX	T	Olivier ROGNARD	
38	SAINT OFFENGE	T	Bernard GELLOZ	
39	SAINT OURS	T	Christian REBELLE	
40	SERRIERES-EN-CHAUTAGNE	T	Denise DE MARCH	
41	TRESSERVE	T	Eric COURSON	
42	TREVIGNIN	T	Gérard GONTHIER	
43	VIVIERS-DU-LAC	T	Robert AGUETTAZ	
44	VIVIERS-DU-LAC	T	Martine SCAPOLAN	
45	VOGLANS	T	Yves MERCIER	Pouvoir de Martine BERNON

22 communes présentes



Absents excusés :

SAINT PIERRE DE CURTILLE
VIONS

Sylvie L'HEVEDER
Jean-Pierre SAVIOZ-FOUILLET

Autres présents non votants :

Charles-Adrien LOUIS
Frédéric GIMOND
Laurent LAVAISSIERE
Véronique MERMOUD
Christophe PIRAT
Olivier VERDENAL
Estelle COSTA de BEAUREGARD
Thibaut DERRIEN
Julie ECALARD
Matilde HABOUZIT
Alicia CHARDON
Rafik ES-SLASSI
Wassila BOUJNANE
Eline QUAY-THEVENON

B&L Evolution
Directeur Général des Services
Directeur Général Adjoint des services
Directrice du pôle Aménagement
Directeur des services à la population
Directeur financier
Responsable juridique et des assemblées
Chargé de mission Air – Energie - Climat
Responsable Communication et relations publiques
Responsable du pilotage de la performance et des politiques contractuelles
Contrôleuse de gestion
Réfèrent comptable – Service Finances
Assistance du service Urbanisme / Habitat
Assistante du service Juridique / Assemblées

L'assemblée s'est réunie sur convocation du 7 janvier 2020 à laquelle était joint un dossier de travail comprenant ordre du jour, notes de synthèse et 56 projets de délibérations. Le quorum est atteint : la séance est ouverte avec 45 présents (45 titulaires), et 52 votants.



DÉLIBÉRATION

N° : 20 Année : 2020
Exécutoire le : **24 JAN. 2020**
Affichée le : **24 JAN. 2020**
Visée le : **23 JAN. 2020**

FINANCES

AP/CP 028 – Aménagements nord du lac - Révision n°1

*Vu l'article L2311-3-I du Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu la délibération approuvée par le conseil communautaire du 21 mars 2019 portant ouverture de la gestion du programme « Aménagements nord du lac » en APCP,*

Monsieur le Président rappelle que Grand Lac projette l'aménagement de mobilité douce sur le territoire de la Chautagne « Aménagement Nord du Lac ». L'objectif est de créer des liaisons douces entre la ViaRhôna et le lac du Bourget mais aussi d'améliorer les services pour les usagers.

Monsieur le Président rappelle que l'adoption, la modification, ou la clôture d'un AP/CP se traduit par le vote d'une délibération en Conseil.

Monsieur le Président propose de modifier les crédits de paiement au regard des réalisations 2019. Le montant de l'autorisation de programme est inchangé.

Les montants et leurs programmations sont précisés dans le tableau annexé.

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré :

- APPROUVE le présent rapport ;
- AUTORISE la modification des crédits de paiement relatif aux aménagements nord du lac.

Aix-les-Bains, le 14 janvier 2020

Le Président,
Dominique DORD

- Délégués en exercice : 70
- Présents : 45
- Votants : 52
- Pour : 52
- Contre : 0
- Abstentions : 0
- Blancs : 0



APCP028 - Aménagements nord du lac - Révisions

Annexe

OPERATION			
Intitulé de l'opération :	APCP028 - Aménagement nord du lac		
Budget :	PRINCIPAL		
Imputation analytique :	143-20 et 143-20AP		
Montant initial de l'opération :	5 000 000,00 euros		TTC
Montant actualisé (révision n°1) :	5 000 000,00 euros	⇨	
DEPENSES		Voté	Proposé
Dépenses réalisées 2017		339 049,95	339 049,95
Dépenses réalisées 2018		24 390,90	24 390,90
Dépenses réalisées 2019		600 000,00	391 738,27
Dépenses programmées 2020		2 500 000,00	1 400 000,00
Dépenses programmées 2021		1 536 559,15	2 844 820,88
TOTAL		5 000 000,00	5 000 000,00
FINANCEMENTS prévus :			
Subventions attendues			Proposé
			2 360 000,00
	dont subventions perçues 2018		0,00
	dont subventions perçues 2019		0,00
F.C.T.V.A. théorique			820 000,00
Emprunt			0,00
Autofinancement			1 820 000,00
TOTAL			5 000 000,00

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte : AP/CP 028 - Aménagements nord du lac - Révision n.1

Date de transmission de l'acte : 23/01/2020

Date de réception de l'accusé de réception : 23/01/2020

Numéro de l'acte : d3126 ([voir l'acte associé](#))

Identifiant unique de l'acte : 073-200068674-20200114-d3126-DE

Date de décision : 14/01/2020

Acte transmis par : Estelle COSTA DE BEAUREGARD

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 7. Finances locales
7.1. Decisions budgetaires
7.1.6. Autres délibérations ou décisions